

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale  
de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 15 février  
2018 à 19H00**

Sont présents à cette séance :  
Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 2 Madame Karine Champagne  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier  
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin  
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Est absent :  
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi

**Ordre du jour de la rencontre**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt de la liste pour la mise en vente pour non- paiement de taxes
4. Réhabilitation du réseau routier local volet accélération – coût réel et attestation de la fin des travaux
5. Période de questions
6. Fin de la rencontre

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2018-02-60**

Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

### **3- DÉPÔT DE LA LISTE POUR LA MISE EN VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES**

**2018-02-61**

**Considérant** que le secrétaire-trésorier est tenu de faire préparer, en début de chaque année, la liste des personnes endettées envers la Municipalité pour taxe ;

**Considérant** que cette liste doit être présentée et déposée au conseil ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil approuve la liste des personnes endettées envers la Municipalité pour taxe municipale, lesquelles sont dues pour les années 2016 et 2017 ;

**Que** le conseil ordonne la vente de ces immeubles ;

**Que** le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à transférer la liste à la MRC Beauce-Sartigan et transmettre également une copie de celle-ci à la Commission scolaire locale.

Un document est joint en annexe A à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

### **4- RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL VOLET ACCÉLÉRATION – COÛT RÉEL ET ATTESTATION DE LA FIN DES TRAVAUX**

**2018-02-62**

**Considérant** que les travaux de réfection du chemin Petit Shenley, effectués dans le cadre du Programme de Réhabilitation du réseau routier local – Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local dossier AIRRL-2016-189, ont été terminés au mois de novembre 2017 ;

**Considérant** que le coût final des travaux est de 1 061 288,50 \$, taxes incluses, soit une augmentation de 3 696,15 \$ par rapport au coût initial des travaux (1 057 592,35) selon le contrat adjudgé ;

**Considérant** les frais incidents : coût du laboratoire au montant de 5 332,86 \$ taxes incluses et coût des services professionnels au montant de 19 243,49 \$ taxes incluses ;

**Considérant** que l'entente de contribution financière pour la réalisation des travaux de réfection du chemin Petit Shenley prévoit le versement d'une subvention, qui correspond à 50% des coûts admissibles ;

**Considérant** le certificat de réception provisoire des ouvrages pour les travaux de réfection du chemin Petit Shenley émis par la firme WSP Groupe le 20 novembre 2017;

**Considérant** que la Municipalité souhaite compléter le processus menant au versement de l'aide financière accordée dans le cadre du Programme de Réhabilitation du réseau routier local – Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley confirme la fin des travaux de réfection du chemin Petit Shenley ;

**Que** le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley confirme le coût des travaux au montant de 1 061 288.50 \$, taxes incluses plus les coûts incidents au montant de 24 576,80 \$ taxes incluses;

**Que** la Municipalité autorise le directeur général à fournir tous les documents exigés par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et à signer pour et au nom de la Municipalité tout document inhérent au projet.

#### **5- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

#### **6- FIN DE LA RENCONTRE**

**2018-02-63**

Il est proposé par monsieur Alain Carrier appuyé par monsieur Shwan Marier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h20

---

Dany Quirion, MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.